

il a publié et distribué récemment aux universités et aux autres employeurs du pays un répertoire de ses boursiers qui auront bientôt terminé la préparation de leur doctorat.

[Traduction]

LES GRAINS—LE PAIEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT

Question n° 17—M. Skoberg:

Quel règlement ou accord écrit stipule que le producteur de céréales doit assumer les frais de transport vers Thunder Bay ou Vancouver?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): D'après les articles 25 et 35 de la loi sur la Commission canadienne du blé et le Règlement d'exécution connexe, la Commission du blé doit verser aux producteurs qui lui vendent et livrent du blé, de l'orge ou de l'avoine produits dans la région désignée, une somme déterminée par boisseau, selon le prix en magasin à Thunder Bay ou à Vancouver. Comme le prix d'achat de ces céréales est celui des deux endroits précités, il appartient au producteur de payer les frais de transport.

LE POUVOIR D'ACHAT DU CONSOMMATEUR DEPUIS 1949

Question n° 33—M. Mather:

Si l'on considère le pouvoir d'achat du consommateur, quel pourcentage du dollar de 1949 a été perdu au cours des années qui se sont écoulées depuis?

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Selon le Bureau fédéral de la statistique, en octobre 1970, l'indice des prix à la consommation pour le Canada (1949=100) était de 168.3. D'après le mouvement de l'indice, le pouvoir d'achat du dollar dépensé en biens et services de consommation était, en fonction du dollar de 1949, de 59c. en octobre 1970. La baisse du pouvoir d'achat du dollar de consommation depuis 1949 s'élevait donc à 41 p. 100.

LE LIEU HISTORIQUE DE DAWSON—LA DISPARITION D'OBJETS PRÉCIEUX

Question n° 151—L'hon. M. Dinsdale:

1. Des objets disparaissent-ils encore du lieu historique de la ville de Dawson?
2. Le gouvernement a-t-il fait une enquête au sujet de ces pertes continuelles de trésors historiques inestimables?
3. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises en vue a) d'arrêter de telles pertes, b) d'arrêter les malfaiteurs?
4. Quelles mesures le gouvernement peut-il prendre en ce domaine?

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Aucune disparition d'artefacts appartenant au ministère n'a été signalée par les lieux historiques nationaux de Dawson. Toutefois, il est arrivé que des objets aient été enlevés des terres inoccupées de la Couronne ou des propriétés privées.

2. L'été dernier, la GRC a mené une enquête au sujet de deux cas de disparition d'articles d'une terre de la Couronne, si bien que les articles ont été recouverts.

3. Des poursuites judiciaires sont engagées toutes les fois que la chose est possible, mais il demeure extrêmement difficile de protéger les objets ou de poursuivre les coupables lorsque de tels objets sont subtilisés dans des propriétés privées ou des terres inoccupées de la Couronne.

[L'hon. M. Pelletier.]

4. Lorsque l'on peut identifier le propriétaire et établir son titre de propriété, il est possible d'engager des poursuites en vertu du Code criminel. La vigilance de la GRC, ainsi que la coopération des habitants des localités concernées, constituent les principales mesures de protection.

LES ALLOCATIONS AUX SOCIÉTÉS MINIÈRES, PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

Question n° 185—M. Harding:

1. Combien d'allocations d'épuisement ont été réclamées pendant chacune des années de 1966 à 1969 par a) les sociétés de pétrole et de gaz naturel, b) toutes les autres sociétés minières?

2. Quelle est la somme globale des frais d'exploration et d'exploitation dont ont pu être exemptées aux fins de l'impôt a) les sociétés pétrolières et gazières, b) toutes les autres sociétés minières, pendant chacune des années de 1966 à 1969?

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Le Bureau fédéral de la statistique nous communique les renseignements suivants: 1. Total des allocations d'épuisement réclamées:

	a) Sociétés de pétrole et de gaz naturel	b) Autres sociétés minières
	(millions de dollars)	
1966	68.4	110.2
1967	61.3	111.3
1968	68.2	109.1
1969	indisponible	indisponible

2. Total des frais d'exploration et d'exploitation déduits des montants imposables:

	a) Sociétés de pétrole et de gaz naturel	b) Autres sociétés minières*
	(millions de dollars)	
1966	521.6	181.5
1967	557.3	209.1
1968	626.5	209.9
1969	indisponible	indisponible

* Les chiffres ne comprennent pas les frais d'exploration et d'exploitation déduits des montants imposables par les sociétés dont l'activité minière n'était qu'accessoire. Les frais de ces sociétés se sont élevés (en millions de dollars) à: 1966, 19.4; 1967, 44.7; 1968, 63.4; 1969, indisponible.

COMMERCE EXTÉRIEUR—LE MARCHÉ JAPONAIS DU BOEUF

Question n° 273—M. Southam:

1. Quelles initiatives le gouvernement prend-il pour conquérir le marché japonais du bœuf, en raison de l'accroissement rapide de la consommation de bœuf dans ce pays au cours des dernières années?

2. Le gouvernement peut-il dire quelles mesures spéciales l'on prend pour stimuler les ventes de bœuf dans les autres parties du monde?

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Après une première enquête menée par son Service des délégués commerciaux, le ministre de l'Industrie et du Commerce a présenté au Japon, à la fin de 1968, une exposition montrant les catégories et les qualités de bœuf. Après cette exposition, au début de 1969, une foire